



Depuis le 19 juin 2024, le péage en flux libre est en service sur l'autoroute A14 entre La Défense (92) et Orgeval (78) et sur les nouveaux accès du diffuseur n°18 d'Heudebouville (27) sur l'A13, à savoir l'accès vers Rouen et depuis Rouen.

A compter de décembre 2024, c'est l'ensemble de l'axe Paris-Normandie (A13 - A14) avec la section reliant Orgeval (78) et Caen (14) sur l'autoroute A13 qui sera transformée en péage en flux libre. Les barrières physiques de péage seront remplacées par des portiques équipés de capteurs et de caméras qui photographieront les plaques d'immatriculation et détecteront les badges de télépéage fixés sur le pare-brise.

Cette transformation permettra des trajets plus fluides, plus sûrs et plus simples, tout en réduisant l'empreinte environnementale. Il s'agit de la première conversion en flux libre d'une autoroute existante en France. Pour les clients, le principal changement concerne l'évolution des modes de paiement du péage. Le paiement s'effectuera après leur trajet, dans un délai de 72 heures. Pour les clients équipés d'un badge de télépéage, rien ne change, le montant du péage sera facturé mensuellement et prélevé automatiquement.

Afin d'accompagner ce changement majeur dans l'utilisation de l'autoroute, le groupe Sanef communique depuis plusieurs mois dans la presse et sur les réseaux sociaux. Une campagne de communication dans les médias locaux et à destination du grand public a démarré en juin 2024 pour la transformation du péage en flux libre sur l'A14 et sera complétée d'une campagne en décembre 2024 pour le lancement sur l'A13.

Pour accompagner nos clients dans cette transformation, notre Centre de Relation Client est joignable du lundi au samedi, de 8h à 20h. Les informations sont disponibles sur notre site internet sanef.com.

En complément, nous avons préparé un **kit de communication** à votre intention pour vous permettre de prendre connaissance des différents aspects de cette transformation et d'en relayer les informations concrètes auprès des habitants de votre collectivité.

Ce kit de communication comprend un **dossier d'information** sur la **transformation du péage en flux libre sur l'A13**, un article rédigé, en version longue et en version courte, conçu pour être directement inséré dans vos supports de communication, ainsi que des illustrations que vous pouvez utiliser à votre convenance. Une fiche d'utilisation est disponible pour vous permettre de vous approprier plus facilement ce contenu. Tous ces éléments sont disponibles **[en cliquant sur ce lien](#)**.

Je me tiens à votre disposition pour répondre aux questions que vous pourriez avoir sur cette transformation du péage en flux libre et sur les éléments du kit de communication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.